Collectivités territoriales : Quel impact du budget 2019 ?

Délégation aux Collectivités Territoriales et à la Décentralisation



Un retour à une meilleure fortune*



Les finances des collectivités territoriales se sont améliorées en 2017-2018

- ✓ Les dotations de l'Etat aux collectivités stabilisées
- ✓ Une fiscalité locale dynamique
- ✓ Des élus mobilisés sur l'ensemble du territoire au quotidien pour maîtriser leurs coûts.

... à l'exception de quelques départements



Un besoin d'accompagnement nécessaire,

- Difficulté de financement des Allocation Individuelles de Solidarité (AIS)
- > Des mineurs non accompagnés (MNA) de plus en plus nombreux
- Incertitudes liées aux transferts d'une partie de la taxe foncière perçue par les départements au bloc communal



Un engagement commun : la maitrise des dépenses publiques

en % du PIB	Déficit public	Prélèvements obligatoires	Dépenses publiques
2017	- 2.7%	45.3 %	55 %
2022	0%	44 %	51 %



Les collectivités territoriales portent une partie de l'effort de maitrise des dépenses. Sous les mandats précédents, la méthode employée était la baisse unilatérale de leurs dotations.



Une méthode nouvelle, demandée par les élus, et adoptée dans la loi de programmation des finances publiques 2018-2022

- Un contrat proposé aux 322 plus grandes collectivités, plafonnant à 1,2% en moyenne l'augmentation de leurs dépenses réelles de fonctionnement
- Une modulation du plafond entre 0,85% et 1,65% selon les spécificités de chaque collectivité
- Une clause de revoyure annuelle pour améliorer le dispositif



Approche innovante, la contractualisation répond au besoin des élus d'une coopération plus responsable, basée sur l'engagement mutuel.



Un succès dès la première année

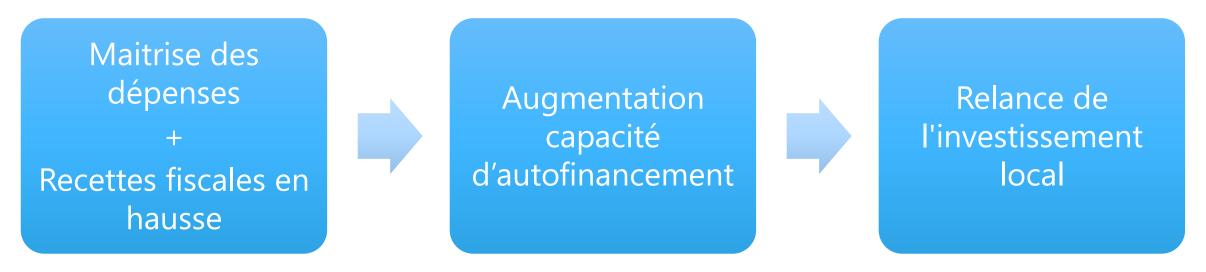
- √72% des collectivités ont signé un contrat avec l'Etat
- √85% du bloc communal, 50% des départements et régions
- ✓ Hausse des dépenses réelles de fonctionnement en 2018 : 0,9% (mieux que l'objectif fixé)



Pour ses débuts, la contractualisation a montré sa capacité à faire contribuer les collectivités à l'effort de réduction des dépenses sans brider leurs capacités financières.



Une approche vertueuse confirmée par les chiffres de 2018



- ✓ Dépenses de fonctionnement : +0,9%
- ✓ Recettes de fonctionnement des collectivités : +1,6%
 - ✓ Dépenses d'investissement : +7%



Pour la deuxième année consécutive, le budget prévoit la stabilité des dotations de l'Etat aux collectivités

- ➤ La DGF s'élèvera à 26,9Md€
- ➤ Les concours de l'Etat sont en légère augmentation : +70 M€
- Les Régions toucheront une part de TVA dynamique
- > Des écarts mieux maitrisés (DSR cible) et une meilleure visibilité pour les élus



Si toutes les collectivités ne bénéficieront pas en 2019 du même montant de DGF qu'en 2018 (mouvements de population, variation des niveaux de richesse etc.) la majorité des communes verront leur DGF progresser.



Un Budget plus juste

- ✓ Dotation de solidarité urbaine (DSU) : 2.2 Md€ (+90 M€)
- ✓ Dotation de solidarité rurale (DSR) : 1,6 Md€ (+90M€)
- ✓ Dotation de péréquation des départements : +10M€
- ✓ Minoration historique des variables d'ajustements : 144M€ en 2019 contre 353M€ en 2018 et 445M€ en 2017
 - o Fonds d'aide à St Martin pour réparer les dégâts de la catastrophe
 - Soutien aux communes pour allonger les horaires d'ouverture des bibliothèques
- ✓ Annulation de la minoration DCRTP des communes en 2019



Des choix budgétaires clairs pour soutenir les collectivités les plus en difficulté et réduire les inégalités territoriales.



Des dotations d'investissement maintenues à un niveau record

- ➤ Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : 1,046 Md€
- > DSIL: 570 M€
- ➤ Dotation politique de la Ville (DPV): 150 M€
 - Aménagement de critères pour éviter les entrées/sorties annuelles
- ➤ Transformation de la dotation d'équipement des départements (DGE) en dotation de soutien à l'investissement départemental (DSID) dotée de 296M€ en 2019
 - Recommandation de la Cour des Comptes
 - Adoption d'une logique d'appel de fonds sur projets



Un soutien affirmé à la transition énergétique pour les collectivités

- Mise en œuvre de la feuille de route circulaire
- Augmentation de la composante « déchets » de la TGAP entre 2021 et 2025
- > TVA réduite à 5,5% dès 2019 pour les prestations de collecte séparée, de collecte en déchetterie, de tri et de valorisation
- Aller vers une TEOM incitative



L'Etat donne aux collectivités les moyens et le temps de s'adapter à la transition écologique.



Une simplification de la DGF pour les intercommunalités (DI)

- > Une nouvelle enveloppe unique pour éviter les effets de « yoyo »
- > Prise en compte du revenu moyen
- > 90% des intercommunalités et 92% des communautés de communes gagnantes ou neutres
- ➤ Réalimentation des InterCo à 5€/hab minimum
- > Système de stabilité (+10%/-5%)



Autres mesures

- Mise en œuvre de la suppression de la seconde tranche de la taxe d'habitation
- Compensation par l'Etat de pertes de recettes des collectivités (CFE pour les entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 5 000 €) 120 M€
- Verdissement de la DGF
- Création d'un fonds de stabilisation sur 3 ans à hauteur de 115 M€ pour soutenir les départements les plus fragiles
- Relèvement du plafond du fonds de péréquation sur les DMTO (départements)





Pour la première fois depuis des années, l'effort de l'Etat dans la réduction des dépenses publiques sera supérieur à celui des collectivités

Evolution des dépenses en %	2018	2019
Etat	0,7%	0,8%
Collectivités territoriales (dépenses de fonctionnement)	0,9%	1,2%

Maitrise des dépenses publiques



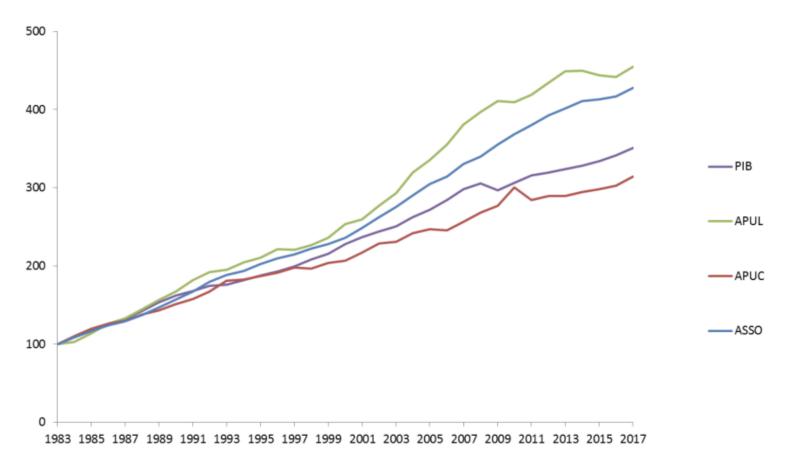


Figure 5 : Evolution des dépenses des administrations publiques par rapport au PIB en base 100 entre 1983 et 2017

Source : INSEE, Comptes nationaux - base 2014

Une politique ambitieuse pour les territoires



Les bases solides d'une nouvelle coopération entre l'Etat et les collectivités :

- ✓ Elargissement du ministère de la Cohésion des Territoires
- Création d'un ministère chargé des relations avec les collectivités
- ✓ Un dialogue renoué avec toutes les associations d'élus

D'importants dossiers en cours :

- Création d'une collectivité européenne d'Alsace
- Création de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
- > Fusion Métropole départements (Toulouse, Bordeaux, Nice, Marseille)

Une politique ambitieuse pour les territoires



Des mesures fortes déjà prises pour soutenir et développer les territoires

Améliorer la vie en milieu rural

- ✓ Plan Action cœur de Ville
- ✓ Conférence Nationale des Territoires.
- ✓ Plan très haut débit pour 2020
- ✓ Plan « culture près de chez vous »
- ✓ Loi ELAN (aménagement du territoire)
- ✓ Doublement des maisons de santé
- ✓ Plan santé
- ✓ Territoires d'Industrie

Soutenir les quartiers prioritaires de la ville

- ✓ Dédoublement des classes CP/CE1 en REP et REP+
- ✓ Pacte de Dijon pour rénover la politique de la Ville
- ✓ Doublement de l'ANRU
- ✓ Police de sécurité du quotidien Plan Pauvreté/Plan santé/ emploi franc)
- ✓ Plan Pauvreté

Tiers lieux

Quelle organisation territoriale pour demain?



Pas de « Big Bang », une adaptation pragmatique aux dispositifs en place

- > Assouplissement Eau&Assainissement, GEMAPI... (fait)
- > Réduire les effets irritants de la loi NOTRe
- Evaluation de l'efficacité de la DGF

La différenciation territoriale, nouvel élan pour la décentralisation

- Prévue dans la réforme constitutionnelle, elle permet de mieux reconnaitre les spécificités de chaque territoire
- > Plus de choix laissés aux élus dans l'organisation de leur territoire

Parler d'une même voix, soutenir les élus



N'opposons pas les territoires

- Métropole et zones rurales
- Etats et Collectivités territoriales
- Dépasser les lignes administratives actuelles

Valorisons le rôle des maires

- > Ce sont les premiers piliers de notre démocratie
- Subissent les effets de la loi NOTRe et un rapport plus difficile aux administrés

Agenda Parlementaire



Création de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires - Décembre 2018 (Sénat)

Réforme constitutionnelle et différenciation territoriale - Janvier 2019

Loi d'orientation de la Mobilité - 1er trimestre 2019

Réforme de la fiscalité locale - 2ème trimestre 2019

Lois spécifiques sur la collectivité Alsace, le rapprochement métropoledépartements - *Courant 2019*



Conclusion



- ✓ Une politique ambitieuse à destination des territoires, une majorité à l'écoute des acteurs locaux et un dialogue renoué avec les élus
 - Contrairement au PS dont la majorité a voté la baisse de 11Md€ des dotations, nous les stabilisons
 - Contrairement aux LR qui proposaient la baisse de 20Md€ des dotations, la suppression des départements et de 30 000 communes, nous faisons confiance aux acteurs locaux
- ✓ Donner un nouvel élan à une décentralisation de projets
 - Permettre aux territoires de proposer des projets innovants et les solutions qui leur sont les mieux adaptées
 - Réduire les doublons et le poids des normes sur les élus